

Janvier 2012

Editorial

par Josiane Renet



La section du parti socialiste souhaite une bonne et heureuse année à tous les champlanais. Que cette nouvelle année apporte joie et bonheur à votre foyer.

Nouvelle année, nouvelle secrétaire de section à Champlan : aujourd'hui je prends le relais pour assumer cette responsabilité. J'adresse un grand merci à notre ancien secrétaire pour le bon travail accompli au cours de ces trois dernières années.

Les primaires socialistes qu'il a organisées ont été une grande réussite puisque plus d'une centaine de champlanais sont venus par deux fois pour exprimer leur choix : à Champlan, c'est Martine Aubry qui est arrivée en tête, avec 55% des voix. Nous remercions tous les champlanais pour leur participation à cette grande première ainsi que M. Le Maire qui après quelques sollicitations a mis à notre disposition la salle de réunion du gymnase, les isoairs et l'urne pour que ce grand moment de vie démocratique puisse avoir lieu dans notre ville.

Après ce succès, nous avons maintenant l'espoir que la nouvelle année apportera le changement. Pour nous bien sûr, notre ambition est de voir notre candidat, François Hollande, accéder à la présidence de la république. Nous allons également tout faire pour que cet élan soit suivi en juin par une vague rose lors des élections législatives. Aurons-nous enfin dans notre 4eme circonscription un député présent sur le terrain et proche de nos préoccupations comme l'est notre candidat, Olivier Thomas, maire de Marcoussis ?

Vous l'avez compris, les forces de la section PS de Champlan vont se concentrer en ce premier semestre sur ces deux objectifs majeurs, mais nous restons vigilants sur le devenir de notre commune.

En vous souhaitant à nouveau une très bonne année 2012,

Josiane Renet

Point de vue

Le moulin de la Bretèche

par Catherine Guinard

La dernière « plume de Champlan » nous informe de l'acquisition du moulin de la Bretèche par la commune. Il n'était pas possible de laisser passer cette opportunité : ce patrimoine historique et bien entretenu abritait jusque-là l'accueil de loisirs pour les enfants de la ville de Bagneux.

Nous apprenons du même coup que la municipalité, forte de cette acquisition, abandonne le coûteux projet de réhabilitation de la « maison Boyer ». Ce projet avait pour objectif de regrouper les associations et d'abriter entre autre le conservatoire et la bibliothèque. C'était une bonne idée, car cette bâtisse, bien qu'en mauvais état - nous l'avons tous vue se dégrader peu à peu au cours de ces dernières années - avait l'avantage d'être située en centre-ville, dans le même parc que l'actuel accueil de loisirs.

La transposition de l'ensemble du projet « Maison Boyer » au moulin de la Bretèche devrait être reconsidérée en tenant compte de son éloignement et de la difficulté de s'y rendre autrement qu'en voiture. En effet, il n'existe pas d'accès proche par transport en commun, et l'accès en voiture lui-même ne peut actuellement se faire que par la route de Villebon, puisque le chemin par le bas est fermé coté Champlan par une barrière (qui a son utilité puisque cette voie sans trottoir et très étroite était très fréquentée par les automobilistes qui coupaient par-là, évitant du même coup les encombrements des voies officielles). De plus, le chemin pour y accéder à pied depuis le centre-ville n'est pas très bon, et passe par des zones désertes et non éclairées.

L'actuelle bibliothèque, bien qu'en piteux état (préfabriqué derrière la mairie), a l'avantage d'être accessible. Les personnes âgées, qui fréquentent beaucoup ce lieu, iront-elles à pied jusqu'au moulin ?

... / ...

Point de vue (suite).

Ainsi, pour être constructif, il serait peut-être préférable de proposer que l'actuel centre de loisirs situé dans le parc Gravelin soit transféré au moulin de la Bretèche, qui est déjà habilité pour recevoir des enfants : cela devrait pouvoir se faire sans grand frais puisque c'est la destination actuelle du lieu. Les enfants pourraient du même coup manger sur place, ce qui éviterait les déplacements du car jusqu'au restaurant scolaire de l'école de la Butte. L'accès en car et en voiture pour les parents est déjà prévu puisque un parking extérieur est déjà aménagé et accessible.

Les locaux actuels du centre de loisirs, ainsi libérés, pourraient alors abriter une extension du conservatoire (ce qui est déjà partiellement le cas) ainsi que la bibliothèque- médiathèque. Ces deux espaces à vocation culturelle resteraient ainsi plus proches du centre-ville. Les associations qui fonctionnent plus en soirée pourraient être accueillies au moulin de la Bretèche.

Ceci n'est qu'une proposition. Il peut y en avoir d'autres. Les associations, qui ont été consultées, ont-elles donné un avis sur le projet actuel ? A ce propos, comme pour beaucoup d'autres, il serait intéressant de consulter les habitants de Champlan. Chaque citoyen qui le souhaiterait pourrait ainsi s'investir dans ce type de projet.

Catherine Guinard

Un Tram-Train peut en cacher un autre...

La banderole et les communiqués de presse n'auront pas suffi. Le Tram-Train, dans son projet actuel, ne s'arrêtera pas à Champlan. C'est regrettable, et nous partageons la déception de ceux qui pensaient que les choses pouvaient évoluer différemment. Si on devait en rester là (ce qui, répétons-le, serait une erreur), il faudra imaginer des solutions pour que la communauté d'agglomérations, quelle qu'en soit la configuration future, trouve les solutions afin que les Champlanais (mais aussi leurs voisins) puissent profiter de cette nouvelle ligne de transport, via des navettes ou tout autre moyen auquel nous devons réfléchir.

Dans un communiqué de presse, publié le mois dernier, M. le Maire développe ses arguments, souvent fort pertinents, en faveur d'une gare à Champlan. Mais on peut aussi y lire la phrase suivante : « Le passage du POS (Plan d'occupation des sols) en PLU (Plan local d'urbanisme) va entraîner une évolution sensible de près d'un tiers du territoire de la commune », suivie d'un paragraphe évoquant la création de 2200 nouveaux emplois à Champlan (il n'est pas précisé à quelle échéance).

M. le Maire a donc de grands projets d'urbanisme pour Champlan. Il en a le droit. Je trouve simplement dommage que la population en soit informée au hasard d'un communiqué de presse. Mais peut-être serons-nous un jour consultés avant le début des opérations de bétonnage ?

Jean-François Castell

L'élection présidentielle et les élections législatives qui s'annoncent sont deux évènements majeurs de la vie politique française. Il n'y a pas de meilleur moment pour s'engager et faire avancer ses idées !

Pour prendre contact avec le parti socialiste, le plus simple est de nous adresser un mail ou de déposer ce bulletin dans notre boîte à lettres.

Je souhaite prendre contact avec le Parti Socialiste

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone / e-mail :

